

**M. Sinnott:** Mon ami ignore, à ce que je vois, qu'une partie de cette canalisation traverse un coin de l'Ontario. Le député d'Assiniboia fait à la Chambre des déclarations au sujet de wagons de chemin de fer et de bien d'autres choses encore...

**M. Sinclair:** Le député est bien jeune.

**M. Sinnott:** Il est très jeune, évidemment. Il apprendra. J'ai ici quelques notes pour me rafraîchir la mémoire. L'aménagement d'un pipe-line est une entreprise plus compliquée que la plupart ne le croient. Elle exige la collaboration des meilleurs techniciens. Je ne l'aurais jamais cru moi-même...

**Des voix:** Très bien!

**M. Sinnott:** Certains peuvent trouver cela drôle. Vous ne le croirez pas, mais si on laisse le pétrole couler dans un tuyau d'acier en pente sur une distance de trois milles, le tuyau se brisera.

Dans l'aménagement de ces canalisations, il faut donc chercher autant que possible à profiter de l'expérience. Il faut installer des régulateurs afin d'empêcher la pression d'atteindre un niveau trop élevé. Il y a aussi autre chose. Il est très difficile d'aménager ces pipe-lines pour qu'ils contournent des rochers ou traversent des ravins. Toutes ces courbes doivent épouser les inégalités du terrain. L'adjoint parlementaire, le représentant de Coast-Capillano (M. Sinclair), a beaucoup de plaisir. Du moins, il apprend ce que je cherche à lui enseigner et j'espère que cela lui sera profitable plus tard.

**M. Cruickshank:** Il a de la difficulté à apprendre.

**M. Sinnott:** Ça viendra, avec le temps. Je l'ai constaté moi-même. L'aménagement d'un pipe-line n'est pas une entreprise aussi difficile qu'autrefois. De tels travaux, il y a une vingtaine d'années, eussent été inconcevables. Grâce aux nouvelles machines, cependant, l'humanité profite de plus en plus des découvertes de la science.

Dans la brochure publiée par l'*Imperial Oil Company*, on donne une idée des méthodes d'aménagement de pipe-lines. Pour prévenir la rouille et assurer une longue durée à la canalisation, on enveloppe la tuyauterie. Depuis une dizaine d'années, la science a fort heureusement mis au point une méthode qui permettra aux Canadiens de tirer parti de ces ressources naturelles.

Je n'ai pas grand chose à ajouter là-dessus, sauf que je préconise un parcours entièrement en territoire canadien avant que quelque tronçon d'un pipe-line canadien soit aménagé aux États-Unis.

**M. Herridge:** Le député me permet-il une question?

**M. Sinnott:** Certainement.

**M. Herridge:** Est-ce qu'on enduit de graisse les pipe-lines pour les protéger contre la rouille?

**M. Sinnott:** Je suis content que le député ait posé cette question car je puis lui dire que plus la graisse est de qualité, meilleur est l'ouvrage. Je puis aussi renseigner le député sur les meilleures qualités de graisse, s'il y tient.

Comme j'avais quelques notes sur ce pipe-line, je me suis efforcé de renseigner la Chambre du mieux que j'ai pu. Si un grand nombre de députés prennent part à la discussion et s'ils se donnent la main, ils pourront dire à la Commission des transports en termes non équivoques que, pour alléger sa tâche, — vu qu'elle est actuellement surchargée de travail et qu'elle a eu de grandes responsabilités à assumer dernièrement, — ils ne permettront pas l'aménagement de pipe-line en dehors du Canada avant qu'on ait répondu d'abord aux besoins du pays.

**M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra):** Monsieur l'Orateur, la Chambre est un excellent creuset pour l'affinage de notre politique nationale. A ce titre et à bien d'autres, elle rend de précieux services. Elle nous permet d'étudier le pour et le contre de diverses questions et, règle générale, d'en arriver à une solution assez satisfaisante.

Le problème que font surgir ces bills qui réclament des chartes en vue de l'aménagement de pipe-lines est, j'en suis convaincu, un des plus importants, sinon le plus important, que nous ayons eu à résoudre depuis des années. La grande question qui se pose, les honorables députés le savent, est celle de décider si nos ressources naturelles doivent être exploitées d'abord au bénéfice des Canadiens ou être expédiées à l'étranger à l'état brut, simplement parce que c'est, pour le moment, le meilleur moyen de faire vite un peu d'argent.

La question revêt aujourd'hui une très haute importance en raison du rôle précieux que jouent dans l'économie nationale le fer, l'acier, le pétrole et le gaz. Dans le monde d'aujourd'hui, aucun pays peut arriver au premier rang des nations sans ces ressources. Or, ces derniers temps, le Canada a découvert chez lui de vastes gisements de minerais de fer, de pétrole et de gaz naturel. Judicieusement exploitées, ces ressources peuvent concourir sérieusement à faire de notre nation une grande puissance.